

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1722>



# Stages "Conseil d'administration" lundi 20 novembre 2006 aux lycées de Sens et au lycée Fourier d'Auxerre.

Publication date: samedi 14 octobre 2006

ements - Yonne - Stages syndicaux du SNES 89 : programme et comptes rendus -

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Ces stages sont organisés par le SNES-FSU 89 en collaboration avec d'autres syndicats de la FSU (SNEP, SNUEP, SNICS et UNATOS).

**Tous les collègues intéressés, enseignants ou non enseignants, syndiqués ou non syndiqués, désireux de comprendre le fonctionnement de leur établissement, sont les bienvenus !**

Vous êtes plusieurs dizaines dans notre département à être élus et/ou à être intéressés par le fonctionnement du Conseil d'administration de votre établissement.

Les stages départementaux « Conseil d'Administration » sont l'occasion de **démythifier une instance** dont le rôle et le fonctionnement peuvent paraître techniques, voire ardu, aux non initiés (lecture d'un TRMD, d'un budget, attributions des différentes commissions ...).

En participant à ces stages, chacun pourra obtenir des informations claires sur la réglementation des instances réunies dans l'établissement, se former à la lecture de documents révélateurs des stratégies pédagogiques et budgétaires, confronter les expériences, et sortir des situations individuelles qui freinent souvent l'action collective.

**La vie démocratique de l'établissement doit être préservée, saisissons-nous de ces instances pour contrer la volonté de fragiliser nos métiers et imposer d'autres choix pour l'Éducation.**

## **Au programme (entre autres mais non exclusivement !)**

- **L'établissement public scolaire** : présentation, organes, répartition des pouvoirs
- **Le conseil d'administration** : composition, calendrier, rôle et pouvoirs
- **L'« avant-CA »** : préparation, consultation des collègues, collecte d'informations, rédaction de vœux, ...
- **Les séances du CA** : Règlement intérieur du CA, interventions des élus, modalités de vote, ...
- **L'« après-CA »** : compte rendu à destination des collègues, interventions auprès des autorités académiques et/ou territoriales, alerte des médias...
- **L'actualité syndicale**

## **Questions, parmi d'autres, que nous pourrions aborder**

- Le CA est-ce un vrai lieu de discussions, de débats, de prises de position et de choix ou n'est-il qu'une chambre d'enregistrement de décisions prises ailleurs et par qui ?
- À quoi sert la commission permanente ?
- Qu'est-ce qu'une DBM, les fonds de réserve, les HTS, l'aide globalisée ?
- L'établissement doit-il acheter sur ses deniers ses manuels scolaires, ses ordinateurs ?
- Qu'est-ce que la DHG, le TRMD ?
- Quel poids ont les élus en CA en ce qui concerne les fermetures de postes, les heures supplémentaires à ventiler auprès des collègues, les effectifs par classe ?
- Quelle position prendre sur le recrutement des maîtres au pair, des EVS (emplois vie scolaire) ?
- Que faire si le chef d'établissement refuse d'inscrire une question à l'ordre du jour d'un CA ?
- Comment agir avec les représentants des autres collèges électoraux (parents et élèves) ?
- ... ??



Syndicat national des enseignants de Second degré

- [Informations pratiques pour participer.](#)